

Colette Soler

Ni sauvage, ni fictive

« Ma proposition n'eût changé que d'un cheveu la demande de l'analyse à une fin de formation. »

Jacques Lacan,
Discours à l'EFP, Scilicet 2/3, p. 24.

La garantie sauvage

En matière de garantie, tout commence avec la demande de l'usager. Dans la psychanalyse, c'est celle de l'analysant potentiel, qui, très légitimement, veut savoir à qui il peut se fier pour ce qui est de faire une analyse... qui en soit une. Car, curieusement, on constate que même les sujets les plus ignorants en la matière ne le sont pas tant qu'ils ne puissent demander à la fois : qu'est-ce que c'est au juste qu'une analyse ? (aveu d'ignorance donc), et si c'est bien une psychanalyse qu'on leur propose (soupçon de savoir dans ce cas). Comme quoi le pressentiment de la singularité du champ analytique est bien passé dans l'opinion.

La question de savoir s'il faut une garantie ne se pose pas : disons-le, il y en a toujours une, déjà là. Celle qui circule de bouche à oreille, le candidat à l'analyse ne manquant jamais de s'informer auprès de supposés connaisseurs : un analyste de sa connaissance, un analysant content de son analyste, parfois simplement quelqu'un qui se dit en analyse, ou qui connaît quelqu'un en analyse, ou qui a un analyste comme voisin, etc. Il est bien rare qu'un sujet s'adresse à un analyste sans le support d'une parole de recommandation, aussi peu éclairée soit-elle. D'ailleurs, figurer sur une liste quelconque est déjà à cet égard un effet de recommandation. On ne s'étonnera donc pas que les listes fassent fureur aujourd'hui. Je pense, par exemple, à cette personne que sa profession avait conduite à établir, par le bouche à oreille, une liste d'analystes possiblement recommandables et qui concluait que le nom le plus souvent cité devait être le meilleur. Ce n'est d'ailleurs pas plus absurde que de s'adresser à son médecin traitant, qui généralement n'a aucune lumière en la matière.

Telle est en chaque cas, ce qu'il faut bien appeler la garantie sauvage : c'est un transfert de confiance banale qui vient cautionner la compétence supposée de celui à qui on s'adresse. L'opinion y est reine à l'évidence, produit du mariage douteux de l'ignorance et des trompeuses sympathies-antipathies. Mais comment faire autrement si les associations des psychanalystes elles-mêmes n'assument pas la difficulté intrinsèque à leur champ pour établir une garantie un peu plus fondée et qui se sache ?

La garantie fictive

Pour Lacan, il n'est pas inutile de le rappeler, le premier pas fut de prendre acte de la carence là où elle était manifeste : la théorie de l'analyse en tant que didactique restait à faire – c'était en 1956. Le didacticien ne peut donc être que de fait, s'il a produit une ou plusieurs analyses qui se sont avérées didactiques. Dès lors, nul ne peut sans abus s'arroger le pouvoir de décider

¹ Citation de J.Lacan, in Scilicet 1, p.15

qui est apte à être analyste, pas même un collège de médecins supposés honnêtes et expérimentés. Cette garantie ne serait que fictive, on le vérifie tous les jours.

Mais d'autre part, la fameuse formule de Lacan : « l'analyste ne s'autorise que de lui-même » n'était pas un principe d'organisation. Elle se réfère à la fois au manque de toute définition de l'être analyste – et on ne parle pas ici de la fonction du praticien – et à la chute de l'Autre en fin d'analyse. Dit autrement : il n'y a personne pour savoir ce que c'est qu'un analyste, tout prétendant à le dire sera donc un imposteur ; par ailleurs, à la fin d'une analyse, il n'y a plus d'Autre dont le sujet pourrait s'autoriser dans son acte.

N'oublions pas, en outre, que le « s'autoriser » qui apparaît au névrosé comme une grande performance, est plus répandu qu'il ne se l'imagine, car il y a bien du monde à s'autoriser de soi-même, pour bien des choses, les meilleures et les pires. Pas le médecin il est vrai, car lui s'autorise de ses diplômes, lesquels sanctionnent l'assimilation grosso modo contrôlée de savoirs, de techniques, et aussi de quelque déontologie. Mais s'autorisent d'eux-mêmes, nécessairement, tous ceux dont l'opération n'est ni prescrite ni programmée par le discours préalable. C'est le cas de beaucoup. Du prophète d'un message nouveau par exemple, mais aussi du grand criminel qui bafoue la loi des hommes ; du chef d'état parfois, du paranoïaque toujours, mais encore... de tout inventeur dans le champ de l'art, de la philosophie ou de la science, qu'il soit Joyce, Marx ou Cantor. Le psychanalyste, modestement, ne peut pas faire moins chaque fois qu'il répond à un sujet, qu'il l'engage dans une psychanalyse, qu'il se taise ou qu'il interprète. Car il n'y a pas d'Autre où soit inscrit ni qu'il doive répondre ni ce qu'il a à répondre. Qui imaginerait une sanction pour non assistance à personne en quête d'interprétation ? C'est bien pourquoi il faut justement s'assurer que celui qui prétend fonctionner à titre d'analyste le soit effectivement.

Ailleurs, dans le champ des sciences, le problème est plus simple : on garantit une compétence, soit l'acquisition de savoirs ou de savoir-faire vérifiables dans des épreuves-types. C'est le cas dans toutes les formations que les universités prennent en charge, qu'il s'agisse des sciences de la nature ou des sciences de la vie et de toutes les techniques qui en découlent dans les divers champs d'application.

Dans la psychanalyse, ce n'est pas qu'il n'y ait pas une compétence définissable, il y en a une, et le point essentiel pour la collectivité analytique reste celui-ci : trier et garantir ceux chez qui prévaut, comme le disait Lacan, « une structuration plus analytique de l'expérience ». Car on tient que l'expérience analytique, siège de tant de passions, n'est pas ineffable, qu'un ordre y prévaut qui doit pouvoir s'attester.

Seulement, le savoir ici acquis est un savoir dont l'usage est inséparable de l'expérience dans laquelle il s'est déposé. Une ségrégation en résulte, Lacan le notait, qui exclut le non-analysé. Point d'unanimité de tous les courants analytiques. Ça n'empêche d'ailleurs pas le savoir de doctrine accumulé depuis Freud d'être à la portée de quiconque, diffusé dans l'université elle-même, offert à l'étude comme tout autre savoir, objet de polémiques et de thèses à l'occasion, se prêtant à bien des usages, disons, culturels, mais cependant toujours impuissant à produire à lui tout seul aucun... formé à l'usage analytique.

Qui peut vérifier, et comment, le formé à l'usage analytique ? Telle est la question de la garantie dans notre champ. Entre les pratiques attenantes à la science dont les savoirs sont applicables et transmissibles sans reste, et les pratiques toutes opposées, prophétiques ou artistiques, qui produisant leur objet ex-nihilo ne relèvent pas du savoir, quelque savoir qu'elles puissent brasser, la psychanalyse est autre : pas sans le savoir, et c'est son joint à la science ; pas sans l'acte, et c'est son joint aux pratiques créationnistes.

Les paradoxes de la formation analytique

On le conçoit, quand il s'agit des analystes, les impasses de la formation y sont portées à une puissance seconde. Toute formation, en effet, en tant qu'elle ne se réduit pas à un simple

apprentissage technique, participe d'un certain formatage. Pour modeler le sujet, elle instille ses normes plus ou moins implicites, assurant ainsi la régence de l'Autre. C'est en ce sens que le projet éducatif – je ne dis pas l'éducation – participe toujours peu ou prou de la canaillerie et de l'imposture.

L'analyste, au contraire, est celui qui sait, parce qu'il en a fait l'expérience, que l'inconscient, et plus précisément l'inconscient en tant qu'il foment des symptômes, objecte au formatage. Une analyse commence avec le transfert, qui est adhésion à cette forme de l'Autre qu'est le sujet supposé savoir, mais elle finit par en dénoncer aussi l'illusion. En ce sens l'analyse est bien quelque chose comme une contre-éducation, qui permet plutôt au sujet de cerner l'inéducable en lui. Il fut d'ailleurs une époque, on s'en souvient, où on nous en promettait, dans la crainte ou dans l'enthousiasme, le triomphe d'une liberté anarchisante. C'était une erreur que le temps a suffi à dénoncer : la subversion analytique du sujet n'est pas synonyme de désordre, et l'on a plutôt lieu aujourd'hui de redouter l'analyste bien conforme, souvent plutôt rangé.

Il est sûr pourtant que l'acte analytique suppose un sujet dépris de la croyance transférentielle, et des savoir-faire de l'Autre. Il prospère dans une expérience où la raison cartésienne est subvertie et où il n'y a aucune technique qui vaille, car aucune n'est capable de délivrer la moindre règle pour bien interpellier l'inconscient. L'analyste est donc condamné à réinventer en permanence ses moyens, au cas par cas. Son acte a certes des conditions de possibilité vérifiables, mais il reste improgrammable : pas de standards de l'acte ! Du coup, pour lui, tout ce qui est apprentissage, que ce soit par l'expérience directe ou par les conseils des plus anciens, va à contre-courant, recouvrant de routine ce point inconfortable de l'acte toujours neuf. Encore heureux quand la pratique des contrôles ne se fait pas complice de ce colmatage ! Là est le hic, d'où Lacan a cru devoir inventer l'Ecole. Certains aujourd'hui se demandent s'il ne faudrait pas s'en passer pour éviter tous ces problèmes, car après tout, disent-ils, toutes ces crises, n'est-ce pas la faute à Lacan ? Oui, en effet, mais ça ne dit pas si c'est pour le meilleur ou pour le pire, car, si ce n'est l'Ecole qu'est-ce d'autre, jusqu'à nouvel ordre, que le système IPA ?

La vraie formation serait celle qui, paradoxalement, pour ménager cette place de l'acte, parviendrait à parer à la routine autant qu'à l'imitation, celle qui préparerait le sujet à faire sans l'Autre, après avoir passé tant d'années à explorer la structure de cet Autre, comme dit Lacan. L'analyse poussée à son terme l'y prépare certes : elle vérifie le manque et l'inexistence de l'Autre, elle fait donc apercevoir, le cas échéant, l'imposture de tout ce qui se présente à cette place, et elle peut induire chez le sujet le désir de reproduire pour d'autres la même vérification qui change les croyances. Tel est le désir de l'analyste. Mais la condition nécessaire n'est pas suffisante. Encore faut-il que s'y ajoute une pratique du savoir propre à ce champ freudien et que le sujet veuille bien se rompre à son exercice. Faute de quoi l'analyse pourrait bien verser dans un autisme à deux, et perdre sa connexion à la rationalité scientifique dont elle est, en fait, solidaire. Elle retournerait alors à un obscurantisme redoublé, défiant toute garantie véritable.

Le pourquoi d'une Ecole

C'est là qu'une Ecole trouve son sens : entre le Charybde des règles qui dissimulent le non-savoir par les standards ou le modèle, et le Scylla de l'indicible qui renonce à la transmission. Ce terme d'Ecole choisi en référence aux Ecoles antiques, convoque non pas le savoir déjà là, mais celui qui va s'élaborant. Ça n'exclut pas qu'un enseignement prévale, au contraire. Une Ecole se définit d'un tel enseignement et s'en oriente – ce pourquoi nous nous disons, plus que freudiens, lacaniens. Mais ce n'est pas tout enseignement qui peut jouer ce rôle. Il en faut un qui fasse sa place au non-savoir, autrement dit qui produise du savoir nouveau à partir de l'ignorance, qui bannisse donc autant la prétention au tout savoir, toujours mensongère, que le

savoir autorisé, toujours abusif. A cette condition, un enseignement qui ne cesse lui-même d'avancer soutient le work in progress de chacun, au lieu de l'arrêter sur les fallacieux eurêka du tout-Un. Cette marche forcée peut fatiguer, évidemment. On l'a vu au nombre d'élèves qui ont quitté la caravane lacanienne en marche, avec ou sans bruit. Mais si ce n'est la marche forcée, que serait-ce ?

Le système de l'Association internationale de psychanalyse, qui perdure depuis Freud, impressionne par sa durée et surtout par le silence de ses organes internes, si je puis dire. Ici pas de chambard, jamais, plutôt un mezzo voce feutré et une contention certaine des éclats. Et l'on n'entend plus dire depuis bien longtemps que quiconque démissionne de là à grand fracas. A ce titre, cette institution a vraiment réussi à fonctionner comme une association professionnelle quelconque et... respectable. C'est bien le hic, quand la psychanalyse n'est ni une pratique, ni une doctrine quelconque, et que le psychanalyste n'est pas un professionnel comme les autres. La preuve, d'ailleurs, c'est que chacun attend de lui qu'il fasse montre de quelque sagesse supérieure, ce que l'on ne demanderait jamais à un chirurgien, à un dentiste, ou à quelque autre spécialiste. Alors que reprocher à la pérennité d'une bureaucratie qui assure un fonctionnement réglé depuis tant d'années ?

Rien d'autre que son alliance quasi naturelle avec les stases intellectuelles de l'orthodoxie, dont l'éjection de Lacan fut le stigmaté éclatant. Cet acte demeure comme une tache indélébile sur le plan éthique, mais il signe aussi sur le plan épistémique l'impossibilité où cette institution s'est trouvée de conjuguer la gestion des standards par la bureaucratie avec l'inventivité productrice du savoir nouveau. Sans doute l'IPA d'aujourd'hui n'est-elle plus celle des années soixante. On nous dit d'abondance qu'elle s'intéresse au texte de Lacan, qu'elle veut le lire et l'étudier. Soit, mais quand son dernier président rappelle qu'il n'est pas question de toucher aux standards, on voit que la même impasse se réitère. Gageons qu'elle se réitérera certainement tant que ne sera pas remise en chantier cette question des standards de la pratique auxquels elle s'agrippe. Seulement, comme les standards, par définition et par fonction, suppléent au manque à savoir et bouchent par le consentement collectif à une même routine ce qui ne se sait pas dans l'acte, je crains que ce ne soit pas pour demain.

Le Un de l'AMP, tel qu'il a émergé dans la crise, ne vaut pas mieux. Il est plus instruit, certes, mais ce dernier trait n'est pas forcément à son avantage. Il ne table pas sur la routine partagée, que l'on croit héritée de Freud, mais sur les ressorts d'un même amour, unique, pour promouvoir le Un unificateur qui pare à l'événement possible. Il est amusant de constater aujourd'hui que l'AMP, qui n'a rien appris de la crise, en a cependant fait son profit : désormais elle maquille autrement, plus subtilement sans doute, sa vérité devenue trop évidente. Elle annonce en effet un grand changement de ses dispositifs : sa structure unienne ayant été dénoncée, elle promet maintenant de doubler l'association AMP par une Ecole Une, dont le concept est à venir, mais dont la création est annoncée pour juillet 2000. Avec cette prestidigitation, qui fait passer le Un de l'Association à l'Ecole, on ne pourra plus dire, comme nous l'avons soutenu, que l'AMP dirige les Ecoles. Peut-être même que le D.G. pourra envisager de céder son poste de D.G., pour couvrir d'une feinte permutation le cumul des deux monopoles du pouvoir et du savoir². Mais déplacer le Un unique ne changera rien à sa fonction et le procédé est toujours le même : dénégation en acte, qui par la brillance d'un objet verbal (exemple : reconquête, Ecole Une, etc.), masque et fait oublier les tyrannies silencieuses de l'appareil institutionnel. Pas étonnant, finalement, qu'il faille faire la guerre à l'Autre quand la propagande de l'amour échoue.

Le « je n'en veux rien savoir » qui s'institue du savoir d'abord acquis, n'est-il pas le pire ? Le plus endurci et le plus trompeur aussi ? Que la communauté analytique soit menacée par l'inertie, qu'il faille y soutenir l'élan, ne fait pas de doute. Mais n'a-t-on rien d'autre que l'amour de l'Un à offrir comme principe dynamique ? C'est une confusion sur la cause : celle

² - Paragraphe écrit en novembre 1999, et que les faits ont bien confirmé depuis.

du leader peut entraîner la troupe, mais ce n'est pas celle du désir de l'analyste. Ce dernier est tout autre chose, et plutôt porté, quand il s'agit du collectif, par le savoir en élaboration pour chacun. On connaît la thèse de Lacan à ce sujet : l'Ecole ne saurait être « expérience inaugurale » que par la mise en œuvre du transfert de travail qui va de l'un à l'un, d'un sujet à l'autre et sûrement pas de l'Un majuscule à la masse, toujours écrite, elle, avec une minuscule. Je l'ai dit, le « transfert de masse », nouvellement promu, est une aberration et une faute cynique quant à l'éthique de la psychanalyse.

Evidemment, le discours inédit ne se programme pas, pas plus dans la psychanalyse qu'ailleurs, mais le calcul qui préside à une communauté d'analystes se doit au moins d'en préserver les conditions de possibilité. Et peut-être qu'une institution analytique ne peut pas faire plus : seulement ménager la place de cette contingence. Qu'elle puisse faire moins, par contre, on vient de l'expérimenter une fois encore. Privilégier le Un, option de l'AMP, c'est faire barrage a priori à la contingence de l'événement épistémique – je passe sur la conviction un tantinet mégalomane selon laquelle le neuf serait déjà là. C'est la même opération que celle des standards, menée autrement, et avec le discours inversé en plus : en acte, on verrouille les chances de la tuchè ; en paroles, on fait l'apologie de l'événement imprévu !

Quelques règles pour une Ecole

De ce qui précède on peut déduire quelques principes. Toute réglementation du savoir est à proscrire dans une communauté analytique. Quel serait d'ailleurs l'Autre légitimé à lui imposer son ordre propre ? Si nous verrouillons les accès aux sentiers de la lecture, du commentaire et de l'élaboration multiple, sur l'autoroute du Un il n'y aura bientôt plus que des clones.³ Et alors, le Un lui-même, malgré tous ses talents, aura perdu sa peine. Pour nous qui nous réclamons encore de Lacan, laissons les immenses ressources du séminaire qu'il a tenu pendant plus de vingt ans se développer encore. Elles sont loin d'avoir été toutes dépliées et il en sortira peut-être encore un rebond de discours, une relance de transfert, de nouvelles perspectives, qui sait ? L'avenir, comme toujours, dépend là des aléas de la contingence. Encore faut-il lui laisser ses chances.

Ça nous donne déjà un premier principe : ne rien empêcher, ne rien réglementer non plus, en matière d'élaboration de savoir. Ni explicitement ni implicitement, ce qui est plus difficile encore. Le temps fera le tri. Encore faut-il que cette abstention soit compensée, si on ne veut pas qu'elle aille tout droit à cette indifférence œcuménique qui est à mes yeux la forme vicieuse du multiple.

Pas d'autre correctif possible que le maintien de ce que Lacan appelait la position polémique, soit la parole argumentée et le débat soutenu. On sait de quel prix il se paye, l'histoire nous l'a enseigné : les conflits de savoirs basculent quasi inexorablement vers les luttes de personnes. Et pourtant sans la dispute épistémique, ce n'est pas mieux, c'est l'ankylose assurée de la pensée qui ne génère pas moins la haine : celle de l'impuissance et du bâillon généralisés. Tout compte fait, mieux vaut l'inconfort des chocs épistémiques.

D'où un deuxième principe : n'empêcher, si possible, que les inerties de fonctionnement. Seulement, des inerties il y en a de plusieurs types. Curieusement, l'activisme de la fourmi bureaucratique en est une, qui dispense fort bien de penser la psychanalyse – éventuellement sous la bannière du « travailleur décidé ». On a connu ça à l'ECF II. La suffisance qui se satisfait du peu de savoir qu'il faut à sa pratique, en est une autre, plus ancienne, mais toujours actuelle. Ronron du praticien, se complaisant parfois à dénoncer... justement

³ Si on en doute, je signale cette petite statistique : dans le numéro de Débats du Conseil de l'ECF daté de janvier 2000 et qui n'a que seize pages, on relève... 122 fois le slogan « Ecole Une » – parfois abrégé en E.U., comme « Etats-Unis » –, sans compter 5 fois « Ecole-plus-Une », 4 « passe une » et 2 « ACF une » !

l'activisme du dit travail décidé, sans jamais faire ses preuves de... psychanalyste encore analysant de son expérience.

Sans une communauté qui protège l'analysant dans l'analyste, qui même le cultive, et qui lui permette de soumettre ses élaborations à d'autres, qui lui offre donc, dans le travail à plusieurs, un lieu d'épreuve pour son savoir supposé, aucune garantie n'est possible. Avec le cartel et la passe, Lacan a tenté d'instituer de tels dispositifs. Le but d'une Ecole se situe là, qui la fait solidaire de la présence de la psychanalyse elle-même, car sans Ecole, ou bien la garantie est fallacieuse, ou bien elle est sauvage.

Une Ecole pas sans un champ

Ecole et garantie sont aussi indissociables que le sont les problèmes de la psychanalyse en intension et ceux de la psychanalyse en extension. Cette solidarité inscrite en toutes lettres dans la Proposition de 1967, n'a peut-être pas encore été bien comprise de l'ensemble de ceux qui se réfèrent à l'enseignement de Lacan et notamment pas de ceux qui pensent encore qu'ils peuvent cultiver la psychanalyse pure sans s'occuper du monde qui les entoure.

On sait que le texte de Lacan met en continuité topologique les béances de la didactique d'une part et, d'autre part, pour l'extension, la prévalence de la référence œdipienne, de l'idéal du Un hiérarchique, et des camps de concentration. On voit immédiatement que l'extension, pour lui, n'est pas du tout l'expansion : ce n'est rien d'autre que ce qui se répercute de la psychanalyse dans le discours de l'envers, et ce qui lui en revient aussi bien. La thèse prête à dissertations, et elles n'ont pas manqué depuis des années, mais mesure-t-on bien ses implications ?

Le trio des trois points de fuite de l'extension peut paraître baroque.

On comprend immédiatement, si ce n'est clairement, qu'Œdipe et mode d'organisation des analystes aient à voir avec l'analyse elle-même, et tout spécialement avec ce que les analystes déduisent de leur expérience. On conçoit, en effet, que les limites de ce qu'ils concluent de leur didactique se concrétisent dans leur doctrine et dans leurs liens communautaires, et que ceux-ci, doctrine et liens, puissent à leur tour renforcer les limites de ce qu'ils sont susceptibles d'apprendre.

Mais quel rapport avec les camps de concentration du nazisme, qualifiés ici de précurseurs ?

Avec le camp de concentration quel qu'il soit, la différence des singularités, proscrite par l'universalisation généralisée qu'introduit la science, revient dans le réel sous la forme de la ségrégation. Freud l'avait bien vu, tout regroupement sous la bannière d'un Un est ségrégative. Dès les années cinquante, Lacan avait souligné, et déploré, ce qu'il reprend dans ce texte : que la différence de la psychanalyse elle-même, pourrait bien se payer d'une irrémédiable « extraterritorialité » pour peu que l'impuissance à transmettre l'emporte. Elle payerait alors de sa propre ségrégation, son incapacité à rendre raison de sa pratique. L'évocation des camps est comme un avertissement, et presque une prophétie que faisait Lacan, quant à la confusion possible du champ (freudien) et du camp. Or, un autre nom de l'extraterritorialité et du camp, dans leurs formes assumées, c'est la secte qui se reconnaît comme telle, et fière de l'être. N'avons nous pas entendu parler de la bonne secte ? Le texte de Lacan recèle en tout cas une alternative implicite pour la psychanalyse : ou les progrès de la transmission, ou la ségrégation du camp.

Trente ans après la Proposition, la psychanalyse s'est étendue, popularisée, banalisée, ce n'est pas douteux, mais il n'est pas sûr pour autant qu'elle se soit davantage transmise. D'où la question de savoir si elle n'est pas aujourd'hui confrontée à un autre choix forcé, au sens de Lacan : ou l'extraterritorialité assumée, sous quelque forme que ce soit, secte incluse, ou la dilution dans le discours de l'envers, autrement dit dans la constellation des psychothérapies – ne l'oublions pas, chaque fois que l'on nous parle de les faire tomber sous le coup d'une même réglementation ! Y a-t-il une sortie ?

L'enjeu réel de la passe, avec ce qu'elle implique d'une exigence de transmission, est à ce joint. Qu'on y renonce, comme certains le préconisent, ou qu'on la travestisse, comme a commencé de le faire l'AMP, et on donne vigueur à l'alternative que je viens de dire : ou le camp extraterritorial ou la perte du champ (freudien) dans la nébuleuse des psychothérapies. Comment ne choisirait-on pas alors le camp des sectateurs ?

L'introduction par Lacan du Champ lacanien peut s'éclairer de là, comme un autre abord de l'extension. Il faut donc opposer, au choix précédent, une conjonction : et l'Ecole et le champ lacanien. L'Ecole, qui implique la garantie et spécialement la passe, comme seul point de capiton de la spécificité du champ freudien. J'aurais donc pu dire aussi bien : et la passe et le champ lacanien. Le champ lacanien qui vise à répercuter sur l'ensemble des discours les leçons tirées du discours analytique quant à l'économie de la jouissance, est celui de l'extension par excellence. Le champ lacanien est par essence anti-ségrégatif, son territoire est partout, car c'est le champ des solutions multiples que les parlêtres produisent, selon les discours, pour faire face à leur destin et à ce qu'il comporte d'impossible.

Je dis donc : la passe, contre l'obscurantisme, pour faire exister la différence de la psychanalyse ; le champ lacanien, pour parer au camp, à l'extraterritorialité, à la ségrégation de la psychanalyse.

La garantie dédoublée

Il n'en demeure pas moins que Lacan a conçu une garantie biface, sanctionnée par deux titres : l'AME, reconnu comme praticien ayant « fait ses preuves » et l'AE, reconnu pour avoir réussi une épreuve de transmission à partir de son expérience.

Ce sont deux choses bien différentes. Il est d'ailleurs amusant de noter que l'expression « faire ses preuves » s'emploie justement là où il n'y a pas vraiment de preuves et où c'est donc l'opinion des pairs qui reste le meilleur critère, puisqu'à défaut, c'est l'opinion sauvage qui s'impose, je l'ai dit. L'AE, lui, est censé avoir restitué l'opérativité de sa psychanalyse d'une façon qui puisse valoir pour une preuve.

Savoir si la catégorie de l'AME ne devrait pas disparaître, c'est un thème qui avait déjà émergé, assez démagogiquement d'ailleurs, dans les dernières années de l'EFP, du côté de son courant gauchiste qui, tout animé de l'idéologie égalitaire du moment, refusait d'admettre la distribution non paritaire de ce titre. Mais que faire avec l'irréductible défaut d'aucune parité réelle au niveau de la psychanalyse ? Car on sait bien, et notamment quand on cherche un psychanalyste, que les sujets ne se valent pas à cet égard, ni en savoir, ni en savoir-faire. Tout le monde le perçoit, bien que personne ne puisse objectiver sur un mode scientifique cette différence – ce qui ne l'empêche pas d'être opérante. Là est le hic.

Moins démagogiquement, certains se demandent si le titre d'AE ne pourrait pas suffire à une Ecole. Je note que dans l'idée de Lacan, l'AE n'était pas même nécessairement un praticien. On mesure là à quelle distance nous sommes de la conception origininaire, mais il faut bien en prendre acte : tous ceux qui ont été nommés comme AE étaient déjà des praticiens, souvent chevronnés. On peut, certes, supposer que s'ils ont su transmettre leur propre expérience, ils sauront aussi structurer celles qu'ils dirigent. Il n'empêche : vu que la passe n'est pas, ne peut pas et ne doit pas être obligatoire, si on ne retenait que le titre d'AE, l'essentiel de la communauté, qui est composée d'une majorité de praticiens, resterait hors toute garantie, ce qui nous ramène à la question précédente.

La responsabilité d'une Ecole y est engagée. Supposons que l'on supprime le titre, quel sera le résultat ? Rien d'autre que le libre jeu de la compétition sauvage des capacités à susciter le transfert, très inégales de l'un à l'autre. Ce principe de libéralisme appliqué au transfert serait peut-être acceptable si celui-ci reflétait peu ou prou la compétence analytique, mais tout indique que ce n'est pas le cas, et que le transfert, sur la face de mirage du savoir supposé, est justement ce qui donne toutes ses chances à l'incompétence, voire pire, à l'imposture.

N'oublions pas l'exemple de Fliess, à l'origine. Prenons cette voie, et non seulement l'aspiration égalitaire n'y gagnera rien, mais c'est le contraire, car la disparité transférentielle régnera en maître, et nous discréditerons à terme notre communauté.

Il y a d'ailleurs une autre raison : ce que j'ai nommé le libre jeu du transfert n'est quand même pas si libre, car il y a les titres autres que psychanalytiques (médicaux et universitaires notamment) qui ont déjà un poids transférentiel. Dans la psychanalyse, je l'ai déjà dit, il est même inversement proportionnel à la consistance des titres analytiques. Serait-il analytiquement justifiable de s'en contenter ou de leur laisser prendre la dominance ? Tous ces titres, que j'appelle autres, sanctionnent, en fait, une compétence de savoir ou de savoir-faire dans le registre de ce que la Proposition nomme « savoir référentiel ». Celui-ci a son prix et il n'est pas sans portée pour l'extension de la psychanalyse, pour sa présence dans le monde, et pour les études du champ lacanien. Pourtant, il est sans usage pour la psychanalyse même, qui non seulement suppose un désir spécifique, mais qui n'use que du savoir dit textuel. Lui seul est efficient dans le faire analytique, dans le déchiffrement ou dans l'interprétation, tous les autres y sont vains. J'en conclus donc qu'il faut un titre spécifique pour garantir la pratique de l'analyse, celui d'AE n'y suffit pas et vise au-delà. Le titre d'AME, pour n'être pas mieux fondé que sur la confiance, assure au moins qu'elle se distribue à partir de l'évaluation de ceux qui ont l'expérience du champ.